

PROCES VERBAL

SYNTHESE ET AFFICHAGE

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 24 MARS 2016

Présents : Guy Calvet, Christophe Calvo, Carole Calvet, Serge Bismuth, Nadège Marty, Dominique Frigola, Eulalie Atle

Absent avec procuration : Louis Dominique Auclair à Carole Calvet

Absents: Raymonde Brethome, Patrick Divien, Eric Bocquier

Secrétaire de séance : Carole Calvet

ORDRE DU JOUR

-  Affectation de résultat de l'exercice 2015 – Budget AEP [2016-322]
-  Affectation de résultat de l'exercice 2015 – Budget Communal [2016-323]
-  Vote du Budget Primitif 2016 – AEP [2016-324]
-  Vote du Budget Primitif 2016 – Communal [2016-325]
-  Vote des taux d'imposition 2016 [2016-326]
-  Convention d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif entre le département et la commune [2016-327]
-  Demande de DETR pour la mise en sécurité du centre du village [2016-328]
-  Demande de DETR pour la réhabilitation de la façade de la mairie [2016-329]
-  Demande d'AIT pour la mise en sécurité du centre du village [2016-330]
-  Demande d'AIT pour la réhabilitation de la façade de la mairie [2016-331]

Approbation du Conseil Municipal du 11 mars 2016 : Adopté à l'unanimité

Délibération concernant l'affectation de résultat de l'exercice 2015
BUDGET AEP

Après avoir voté le compte administratif 2015 dont les résultats, conformes au compte de gestion 2015, lors du Conseil Municipal du 11 mars 2016,

CONSIDERANT qu'il faut statuer sur l'affectation du résultat du budget AEP de l'exercice 2015,

Section de fonctionnement

Résultat de l'exercice 2015 (excédent)	2 708,39 €
Part affectée à l'investissement sur l'exercice 2015	-11 121,12 €
Solde d'exécution N-1	16 451,92 €
Résultat de fonctionnement cumulé au 31/12/2015	8 039,19 €

Section d'investissement

Résultat de l'exercice 2015 (excédent)	13 208,94 €
Solde d'exécution N-1	1 278,88 €
Résultat d'investissement reporté	14 487,82 €
Reste à réaliser dépenses	-6 600,00 €
Reste à réaliser recettes	5 160,00 €
Besoin de financement	13 047,82 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'affecter au budget AEP 2016, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2015 de la façon suivante :

Solde d'exécution de la section d'investissement reporté en votant au R001 « Solde d'exécution positif »	14 487,82 €
Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté en votant au R002 « Excédent d'exploitation »	8 039,19 €

Accepté à l'unanimité des membres présents.

Délibération concernant l'affectation de résultat de l'exercice 2015
BUDGET COMMUNAL

Après avoir voté le compte administratif 2015 dont les résultats, conformes au compte de gestion 2015, lors du Conseil Municipal du 11 mars 2016,

CONSIDERANT qu'il faut statuer sur l'affectation du résultat du budget communal de l'exercice 2015,

Section de fonctionnement

Résultat de l'exercice 2015 (excédent)	40 202,78 €
Part affectée à l'investissement sur l'exercice 2015	-6 996,51 €
Solde d'exécution N-1	57 774,99 €
Résultat de fonctionnement cumulé au 31/12/2015	90 981,26 €

Section d'investissement

Résultat de l'exercice 2015 (déficit)	-23 090,96 €
Solde d'exécution N-1	-6 996,51 €
Résultat d'investissement cumulé	-30 087,47 €
Reste à réaliser dépenses	-28 182,00 €
Reste à réaliser recettes	15 206,25 €
Besoin de financement	-43 063,22 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'affecter au budget communal 2016, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2015 de la façon suivante :

Solde d'exécution de la section d'investissement reporté en votant au D001 « Solde d'exécution négatif »	30 087,47 €
Affectation au R 1068	43 063,20 €
Affectation supplémentaire à l'investissement	21 800,00 €
TOTAL - Affectation au R 1068	64 863,22 €
Le surplus est en recettes de fonctionnement au R002 « excédent de fonctionnement »	26 118,04 €

Accepté à l'unanimité des membres présents.

Délibération concernant le vote du Budget Primitif 2016
BUDGET AEP

Monsieur le Maire de la Commune expose le contenu du budget en section de Fonctionnement en dépense et recette ainsi que les divers programmes d'investissement.

Il propose au Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés le budget de l'exercice 2016 arrêtés comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	28 854,38	RECETTES	28 854,38
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES	42 042,98	RECETTES	42 042,98

Accepté à l'unanimité des membres présents.

Délibération concernant le vote du Budget Primitif 2016
BUDGET COMMUNAL

Monsieur le Maire de la Commune expose le contenu du budget en section de Fonctionnement en dépense et recette ainsi que les divers programmes d'investissement.

Il propose au Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés le budget de l'exercice 2016 arrêtés comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	163 307,50	RECETTES	163 307,50
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES	128 006,11	RECETTES	128 006,11

Accepté à l'unanimité des membres présents.

Délibération concernant le vote des taux d'imposition 2016

Monsieur le Maire expose les conditions dans lesquelles peuvent être fixés les taux des impôts locaux notamment:

Les limites de chacun d'après la loi, les taux appliqués l'année précédente, et le produit attendu cette année.

Considérant que le budget communal nécessite des rentrées fiscales
Après avis de la commission des finances qui s'est réuni le 24 MARS 2016,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité
Fixe les taux d'imposition pour l'année 2016 comme suit:

TAXES	TAUX 2015	TAUX 2016	Bases imposition	Produits attendu
Taxe d'habitation	8.57%	8.57%	140 500 €	12 041 €

Taxe foncières bâti	23.09%	23.09%	98 700€	22 790 €
Taxe foncière non bâti	40.51%	40.51%	3 800€	1 539 €
TOTAL				36 370 €

Accepté à l'unanimité des membres présents.

Délibération concernant la convention d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif entre le département et la commune

Monsieur le Maire rappelle que les collectivités peuvent bénéficier gratuitement de l'assistance technique en assainissement collectif du Département ce qui permettra au SATESE (Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Épuration) de continuer à intervenir sur la commune pour nous apporter ses conseils et son expertise.

A cette fin, il y a lieu de signer une nouvelle convention avec le Conseil Départemental.

Monsieur le Maire précise que le tarif à l'habitant a été maintenu à 0,05€ ce qui porte la prestation de la commune à 6,50 €.

Toutefois, le seuil de recouvrement ayant été fixé à 650€ les recettes relatives à ces prestations ne seront donc pas recouvrées par le Département.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur cette question.

Accepté à l'unanimité des membres présents.

Délibération concernant une demande de subvention à la Préfecture au titre de la DETR 2016 pour la mise en sécurité des rues du centre du village

Monsieur le Maire rappelle l'état des rues du centre du village, celles-ci sont détériorées, ce qui abîme les véhicules passants.

Il informe que les services techniques ont plusieurs fois rebouchés ces rues avec du béton mais celui-ci cède rapidement par le poids des véhicules. Il est nécessaire que ces rues soient refaites en enrobé.

L'estimation des travaux s'élève à 47 383,75 € H.T

La subvention demandée est de 14 689,00 €

Accepté à l'unanimité des membres présents.

Délibération concernant une demande de subvention à la Préfecture au titre de la DETR 2016 pour la réhabilitation de la façade de la mairie

Monsieur le Maire informe que la façade de la Mairie est en très mauvais état, récemment de grosses plaques de crépis ce sont décrochées.

Il rappelle que le bâtiment adjacent à la Mairie est celui de deux gîtes que nous louons plusieurs fois par an, il y a donc beaucoup de passage à proximité de cette façade qui tombe en ruine, ce qui met en grave danger les locataires de passage.

L'estimation des travaux s'élève à 26 962,00 € H.T

La subvention demandée est de 8 359,00 €

Accepté à l'unanimité des membres présents.

Délibération concernant une demande de subvention au Conseil Départemental pour la mise en sécurité des rues du centre du village

Monsieur le Maire rappelle l'état des rues du centre du village, celles-ci sont détériorées, ce qui abîme les véhicules passants.

Il informe que les services techniques ont plusieurs fois rebouchés ces rues avec du béton mais celui-ci cède rapidement par le poids des véhicules. Il est nécessaire que ces rues soient refaites en enrobé.

L'estimation des travaux s'élève à 47 383,75 € H.T

La subvention demandée est de 23 218,00 €

Accepté à l'unanimité des membres présents.

Délibération concernant une demande de subvention au Conseil Départemental pour la réhabilitation de la façade de la mairie

Monsieur le Maire informe que la façade de la Mairie est en très mauvais état, récemment de grosses plaques de crépis ce sont décrochées.

Il rappelle que le bâtiment adjacent à la Mairie est celui de deux gites que nous louons plusieurs fois par an, il y a donc beaucoup de passage à proximité de cette façade qui tombe en ruine, ce qui met en grave danger les locataires de passage.

L'estimation des travaux s'élève à 26 962,00 € H.T

La subvention demandée est de 13 211,00 €

Accepté à l'unanimité des membres présents.

AFFAIRES DIVERSES

Monsieur le Maire rappelle les enjeux du PLUi, il donne des explications qui ont été communiquées par la Communauté de Communes Agly-Fenouillèdes, comme demandé lors du Conseil Municipal du 11 mars 2016. Il informe également qu'une réunion des élus sera prévue pour plus d'explications.

Fin de la séance à 20h15.

A Saint Arnac, le 31 mars 2016

Le Maire,
Guy CALVET